

# ANNEXE 4

## I. Budget annexe des ports

Pour rappel, le budget annexe des ports comprend les deux sections que sont la section d'exploitation (ou de fonctionnement) et la section d'investissement. La section d'exploitation comprend les recettes et les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des ports (recettes des locations des mouillages ; dépenses de réparation et d'entretien des corps-morts, dépenses de personnel, etc.). La section d'investissement comprend notamment les dépenses d'équipement (achat de bouées, matériels, véhicule, etc.) et les amortissements. Les montants sont hors taxes.

Pour rappel, ce budget ne supporte aucun emprunt.

### a) Retour sur le compte administratif 2018

Compte administratif PORTS						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	26 526,44	51 128,04	4 961,50	9 909,46	31 487,94	61 037,50
Résultats bruts	24 601,60		4 947,96		29 549,56	
Résultats N -1 reportés	9 911,29	0,00	0,00	18 353,59	9 911,29	18 353,59
Total (réalisation + report)	36 437,73	51 128,04	4 961,50	28 263,05	41 399,23	79 391,09
Résultats nets	14 690,31		23 301,55		37 991,86	

L'excédent important constaté pour l'exercice 2018 résultait de l'absence de remboursement des frais de personnels vers le budget principal de la Commune

### b) Situation financière au 13/11/2019

Les opérations de l'exercice 2019 ne sont pas achevées. Il reste notamment à régler les charges de personnel et les frais d'intervention des services techniques supportés par le budget principal de la Commune. Pour rappel, le budget des ports doit être en autonomie financière.

Les charges (personnel et véhicules) 2019 sont évaluées ainsi :

Nature	Montant
Poste du Maître de port 2019	35 000 €
Interventions du Maître de port pour les ST	- 2 013 €
Interventions des ST pour le port	5 428,80 €
Remboursement du budget Ports au Budget Commune	38 415,00 €

Les tableaux et les graphiques présentés prennent en compte les écritures restants à passer. Il s'agit donc d'une prévision du résultat 2019.

Ceci étant, le compte administratif 2019 devrait confirmer **l'excédent global** (env. 15 000 €) **de ce budget mais avec l'installation d'un déficit de fonctionnement.**

Les éléments marquants de la gestion 2019 sont les suivants :

- En section d'exploitation :
  - o Une stabilité des recettes des mouillages (+272,91 € soit +0,54 %) malgré la hausse légère des tarifs 2019 (+1,8 %)

- Une recette exceptionnelle de 9 097,50 € correspondant au remboursement d'un trop perçu du budget principal
- Une forte hausse des dépenses mais qui est exceptionnelle
  - Le remboursement des frais de personnels de **2018 et 2019**
  - Des achats de fournitures et frais divers limités mais en hausse (~+ 1 000 €)
  - Malgré une dotation aux amortissements en baisse (- 9 356,52 €)
- Un résultat net de fonctionnement 2019 en déficit (-25 796,06 €) qui est atténué par l'excédent de 2018 (14 690,31 €) ; ce qui conduit à un déficit de fonctionnement de 11 105,75 €.
- En section d'investissement :
  - Une hausse des achats de matériels (chaînes, aussières, bouées, etc.) (+6,67 % ; 361,14 €)
  - Des recettes constituées exclusivement des amortissements (en légère baisse), en l'absence de virement d'excédent d'exploitation en 2018
  - Malgré tout, un excédent prévisionnel 2019 de 3 582,81 €, plus faible qu'en 2018 (4 947,96 €)
  - D'où une nouvelle hausse de l'excédent global d'investissement en 2019, qui sera de l'ordre de 26 885 €.

Au total, un résultat de clôture estimatif, positif de l'ordre de 15 778 €.

L'évolution de la section de fonctionnement doit être surveillée très attentivement. En effet, l'aggravation du déficit conduira à rendre difficile le financement du renouvellement des biens à moyen/long termes (par le biais de la dotation aux amortissements ou le financement des intérêts d'emprunt). Toutefois, l'excédent d'investissement constitué permettra de renouveler le véhicule, a priori sans emprunt.

Pour information :

- Le véhicule acheté en 2010 est aujourd'hui complètement amorti (6 ans)
- Pour le bateau acquis en 2013, il reste 2 années à amortir.

### c) Préparation du budget 2020

- Objectif : Dégager un excédent, ou au minimum maintenir l'équilibre, afin de réduire ou stabiliser le déficit de fonctionnement
- Méthodes possibles :
  - Fonctionnement :
    - Réduction des dépenses de fonctionnement
    - Recherche de meilleures recettes d'exploitation
      - Amélioration du taux de remplissage
      - Hausse des tarifs HT de location
      - Révision de la grille tarifaire
  - Investissement :
    - Stabilité des dépenses d'équipement sous 5 000 €.